

Caen

Caen. Université : création d'un diplôme Laïcité et République

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 25 juin 2017

314 mots



Catherine-Amélie Chassin et Agnès Cerf, coresponsables du diplôme Laïcité et République. - Crédit photo : Ouest-France

Le diplôme Laïcité et République, proposé à l'université de Caen à la rentrée 2017, s'adresse aux professionnels et aux étudiants.

Trois questions à...

Catherine-Amélie Chassin et Agnès Cerf, coresponsables du diplôme universitaire Laïcité et République.

Quel est l'objectif de ce diplôme universitaire ?

Il permettra d'appréhender les enjeux de la laïcité. C'est la première et seule formation de ce type en Normandie. Elle est créée à la demande de la préfecture du Calvados, dans le cadre du 2^e plan interministériel d'actions contre la radicalisation et le terrorisme.

Quel public ciblez-vous ?

Les professionnels, confrontés à la laïcité dans leur activité, pour lesquels nous réservons 10 places. Et il y aura le même nombre à destination d'étudiants en formation initiale.

Nous pourrions prévoir plusieurs promotions, si besoin, mais l'idée est que les cours soient dispensés à de petits groupes.

Comment seront-ils organisés ?

Il y aura 30 séminaires, de septembre 2017 à fin mai 2018, qui se tiendront le jeudi, de 18 h à 20 h.

Des enseignants-chercheurs interviendront en droit, en philosophie, en sociologie et en histoire. Viendront également des praticiens, confrontés aux problèmes de laïcité sur le terrain : magistrats, chef du bureau des cultes...

L'accès au diplôme universitaire ne nécessite aucun prérequis. Les personnes intéressées peuvent se porter candidates, jusqu'au 25 août, sur le site droit.unicaen.fr.

Marie-Eve MOULIN.